

A qui de droit

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 2017

ATTESTATION

Par la présente, la soussignée déclare attester que l'entreprise

Jean Singer & Cie S.A.

est affiliée à l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger et à la Convention collective de travail des industries horlogère et microtechnique suisses depuis le 1^{er} janvier 1989.

apiah



Marie-Thérèse Kohler Fiorellino
Secrétaire générale